

Bonjour et bienvenue sur la « page » de la classe de MPSI du Lycée Jean Perrin !

Cette « page » est destinée à vous fournir des renseignements sur le recrutement de nos élèves, l'organisation du travail au cours de l'année scolaire, et l'orientation en fin d'année.

N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoin (voir rubrique « Pour en savoir plus »).

Recrutement 2021 et réforme du BAC

Compte tenu des exigences des programmes de la filière MPSI, il est fortement recommandé d'avoir suivi les enseignements de spécialité Mathématiques et Physique-Chimie en classe de Terminale.

Les candidats ayant suivi l'enseignement de spécialité Mathématiques et un autre enseignement scientifique (parmi SI ou NSI) en Terminale peuvent candidater en MPSI, à condition toutefois d'avoir suivi l'enseignement de spécialité Physique-Chimie en classe de première et en ayant conscience du retard qu'ils devront rattraper en Physique-Chimie (chimie pour les élèves ayant suivi l'enseignement de spécialité SI en Terminale).

L'option Mathématiques expertes est conseillée, mais le fait de ne pas l'avoir suivie ne sera pas un facteur pénalisant.

Nous vous rappelons que, dans votre intérêt et le nôtre, il est indispensable de compléter votre dossier en toute transparence et en apportant tous les éléments susceptibles de nous aider à procéder à son évaluation.

Quelques informations sur notre recrutement

Les renseignements ci-dessous sont fournis à titre indicatif pour donner une idée du **niveau de recrutement des élèves dans la classe de MPSI du Lycée Jean Perrin, mais concernent des élèves ayant passé leur BAC avant 2021.**

En avril 2020, nous avons reçu environ 2303 dossiers de demande d'inscription en MPSI au Lycée Jean Perrin pour la rentrée 2020. Nous avons classé 1463 dossiers.

La classe de **MPSI 2020/2021** compte **42 élèves**, dont les dossiers étaient classés **entre 194 et 1197** sur l'ensemble des dossiers initialement reçus.



Cours en classe entière

Equipe pédagogique

- Mathématiques : Emmanuel BLANC
- Physique-Chimie : Nathalie LANDRAUD
- Sciences Industrielles de l'Ingénieur : Nicolas MESNIER
- Français-Philosophie : Maria LEONE
- Anglais : Emmeline BLAIRON
- Allemand : Andrea JOANNIN
- Espagnol : Silvina BENEVENT
- Informatique : François GIRAUD (cours) ; Denis VIEUDRIN (TP)
- Option informatique : Jean-Baptiste BIANQUIS (Lycée du Parc)
- Éducation Physique et Sportive : Laurent MANNHART, Maxime TERRIER



Le bâtiment principal du Lycée

Le mot du « prof de Maths »

La « Sup » est une année d'initiation aux mathématiques « du supérieur ». La « performance » sera l'objectif de la seconde année en vue des concours. Nous visons cette année plutôt la compréhension des concepts et des méthodes. À ce titre, quelques principes fondamentaux :

- « Maîtriser les idées simples ». Il faut bien comprendre les choses simples avant d'attaquer les questions plus difficiles.
- « Travailler régulièrement ». C'est la régularité du travail qui permet de progresser.
- « Calculer et rédiger proprement ». Chacun à son rythme, il faut apprendre à calculer mais surtout à rédiger. Pour cela, comme en sport, un entraînement quotidien est nécessaire. Il faut savoir comment on fait un calcul, comment on le présente et surtout éviter les énormités classiques.
- « Ne jamais baisser les bras ». Tout le monde rencontre un jour des difficultés, c'est la persévérance face à celles-ci qui permet de les surmonter.

Horaires

	1 ^{er} semestre	2 ^{ème} semestre (option SII)	2 ^{ème} semestre (option info)	2 ^{ème} semestre (sans option SII)
Mathématiques	12h	12h	12h	12h
Physique	6h	6h	6h	6h
Chimie	2h	2h	2h	2h
Sciences Industrielles pour l'Ingénieur	2h	4h		2h
Français-Philosophie	2h	2h	2h	2h
Langue Vivante 1	2h	2h	2h	2h
Langue Vivante 2 (facultative)	2h	2h	2h	2h
Informatique (tronc commun)	1h	2h	2h	2h
Informatique (option)			2h	
TIPE		2h	2h	2h
Éducation Physique et Sportive	2h	2h	2h	2h

Les TIPE sont des **Travaux d'Initiative Personnelle Encadrés** – ils consistent en une présentation d'un projet qui s'inscrit dans le cadre d'un thème défini par le Ministère de l'Éducation Nationale chaque année.

Le thème des TIPE de l'année scolaire 2020/2021 est « **Enjeux sociétaux** ».

(voir le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo6/ESRS2000015A.htm>)

Le thème des TIPE de l'année scolaire 2021/2022 est « **Santé, prévention** ».

(voir le lien suivant : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo6/ESRS2103568A.htm>)



Travail en groupes (séance de TD) (avant la crise sanitaire....)

Emploi du temps

À titre indicatif, voici l'emploi du temps d'un élève de MPSI en 2020/21 (au premier semestre, sans les colles).

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h45/8h40	Maths	Sciences Industrielles	Physique-Chimie	Anglais	Informatique*
8h40/9h35	Maths	Maths	Physique-Chimie	Anglais	Maths
9h50/10h45	Physique-Chimie	Maths	Physique-Chimie	Maths	Maths
10h45/11h45	Physique-Chimie	Maths	Physique-Chimie	Maths	Maths
13h00/13h55	TD SI	Français	Alld/Esp	TD Maths	TP Informatique
13h55/14h50	TD Physique-Chimie	Français	Alld/Esp	TD Maths	TP Informatique
15h05/16h00		EPS		TP Physique-Chimie	
16h00/17h00		EPS		TP Physique-Chimie	

*L'heure de cours d'informatique disparaît du programme du premier semestre de MPSI en 2021/2022.

Les séances de **Travaux Dirigés (TD)** se déroulent en demi-classe.



Les séances de **Travaux pratiques (TP)** se déroulent en demi-classe.



Les séances de TP d'informatique se déroulent en quart de classe, durent deux heures et ont lieu une semaine sur deux, le vendredi de 13h à 17h.



Depuis septembre 2016, **en partenariat avec le Lycée du Parc**, le Lycée Jean Perrin propose **l'option informatique au second semestre** (les cours/TD ont lieu au Lycée du Parc le lundi entre 15h et 18h).

Nombre d'élèves du Lycée Jean Perrin ayant suivi l'option informatique au second semestre au Lycée du Parc :

Année scolaire	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021
Nombre élèves	6	6	6	4	

Evaluation écrite

Afin de préparer **les épreuves écrites des concours (dites épreuves d'admissibilité)**, les élèves ont régulièrement des devoirs surveillés :

- 5 à 6 devoirs par semestre en Mathématiques (soit un devoir toutes les trois semaines) ;
- 4 devoirs par semestre en Physique-Chimie (soit un devoir par mois environ) ;
- 3 devoirs par semestre en Sciences Industrielles.



Salle de devoir



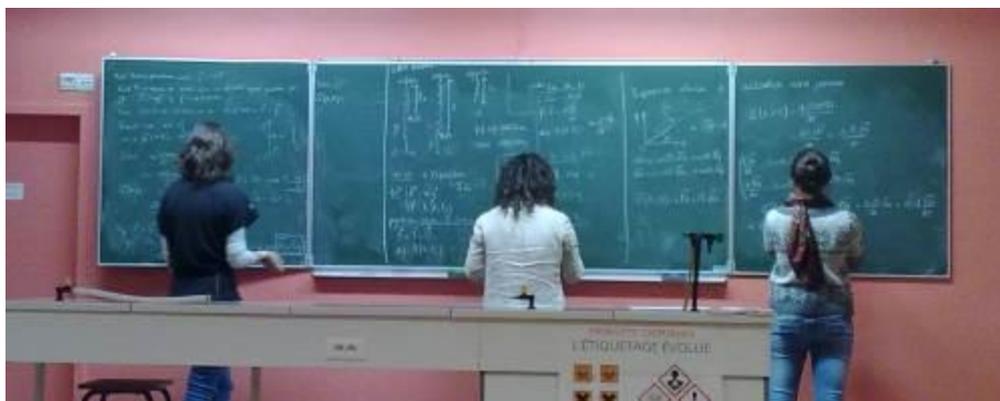
Interrogation de cours en demi-classe

Evaluation orale : les « colles »

Afin de préparer les **épreuves orales des concours (dites épreuves d'admission)**, les élèves sont interrogés par groupes de 3 élèves (ou trinômes), à raison de :

- une heure par semaine en Mathématiques ;
- une heure par quinzaine en Physique-Chimie et en Langue Vivante 1 ;
- une heure par trimestre en Français-Philosophie.

Colle de Physique-Chimie



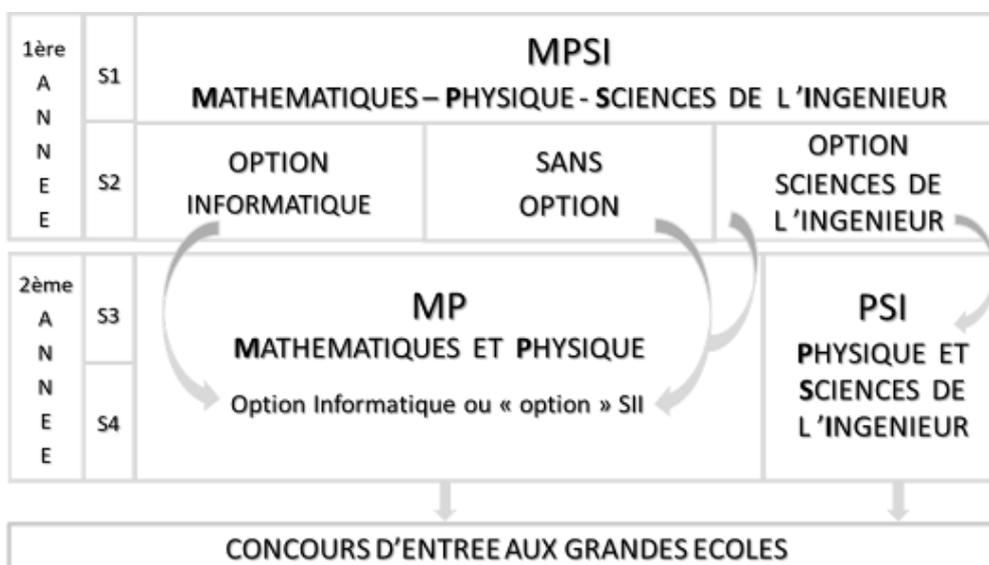
Ces colles sont souvent encadrées par des intervenants extérieurs, et se déroulent dans les salles de classe ou des salles spécifiques, généralement après les cours de l'après-midi.

Spécificités

Afin de mieux prendre en compte la motivation et la spécificité de chaque élève, et de pouvoir répondre aux problèmes éventuels par des conseils avisés (notamment à propos des méthodes de travail), un système d'entretiens individuels a été mis en place par l'équipe pédagogique.

Orientations en fin d'année

À la fin de l'année scolaire, les élèves souhaitant poursuivre en seconde année peuvent choisir **la voie MP ou la voie PSI** (seulement s'ils ont choisi **l'option SII à partir du second semestre**).



Différentes orientations possibles en seconde année selon l'option choisie au second semestre en première année.

Sur décision du conseil de classe du second semestre, un élève qui le souhaite peut être orienté en classe de seconde année dite « étoilée » (sous conditions de résultats).

À titre indicatif, voici le détail des orientations à la fin de l'année scolaire 2019/2020 :

Nombre d'élèves	43
Démission en cours d'année	1
Admis en MP*	0
Admis en MP	28
Admis en PSI*	0
Admis en PSI	9
Refus de passage en seconde année	2
Réorientation volontaire en fin de MPSI	3

Les élèves refusés en seconde année, ou ceux qui se réorientent volontairement, poursuivent leurs études en L2 de Mathématiques (ou L1 selon les cas), ou en IUT.

Pour en savoir plus

N'hésitez pas à nous contacter (ce.0690082p@ac-lyon.fr, objet « MPSI » à indiquer pour redirection du message).

Nous tiendrons une

Journée Portes Ouvertes virtuelle le samedi 27 février 2021 de 9h00 à 12h00.

Retrouvez toutes les informations sur cette actualité sur notre site internet :

<https://jean-perrin.ent.auvergnerhonealpes.fr/>



Le bâtiment de l'internat et le parc accessible aux élèves